



## PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2026

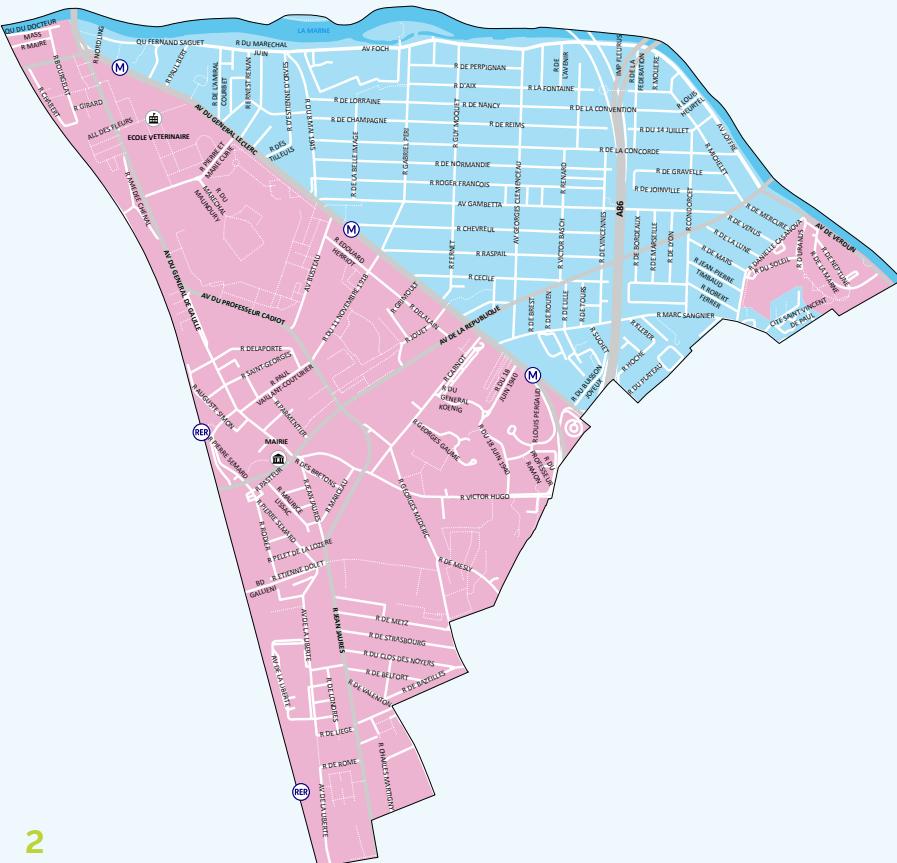
MAISONS-ALFORT



Tous mobilisés pour une ville durable !



# Collecte des ordures ménagères



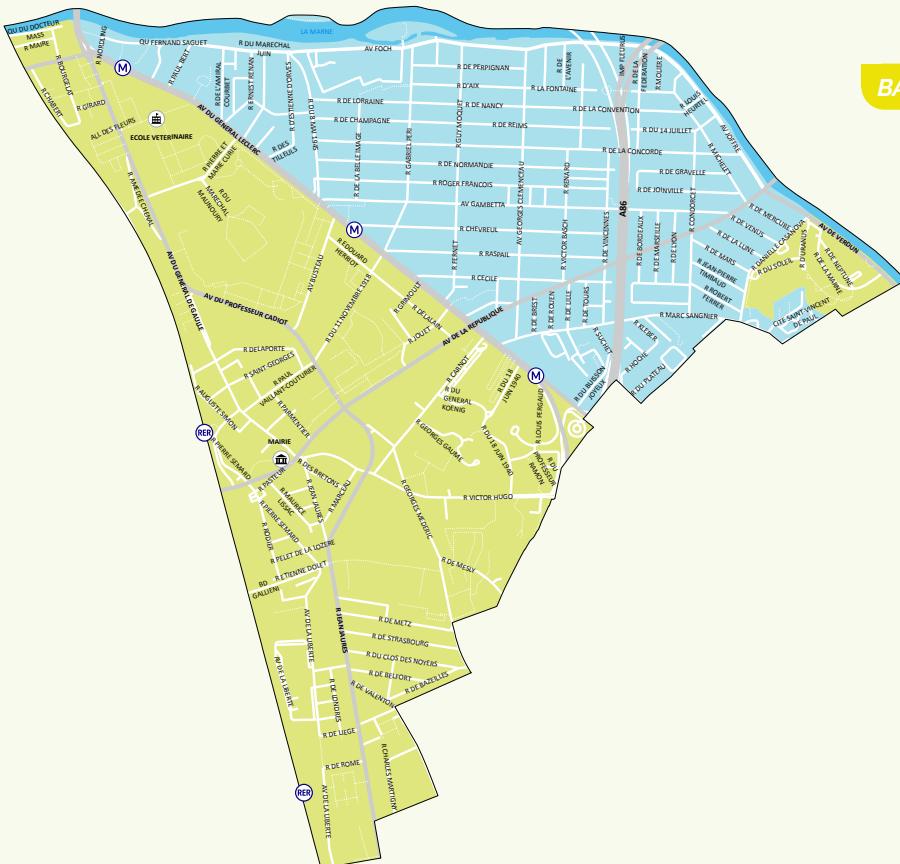
## BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**. Les bacs doivent être sortis **après 17h, la veille** de la collecte.



Lundi matin  
Mercredi matin  
Vendredi matin  
  
Mardi matin  
Jeudi matin  
Samedi matin

# Collecte des emballages et papiers



**BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & LES PAPIERS**

Le bac jaune dit oui à tous les **emballages** et à tous les **papiers** !

Les bacs doivent être sortis **après 17h, la veille** de la collecte.

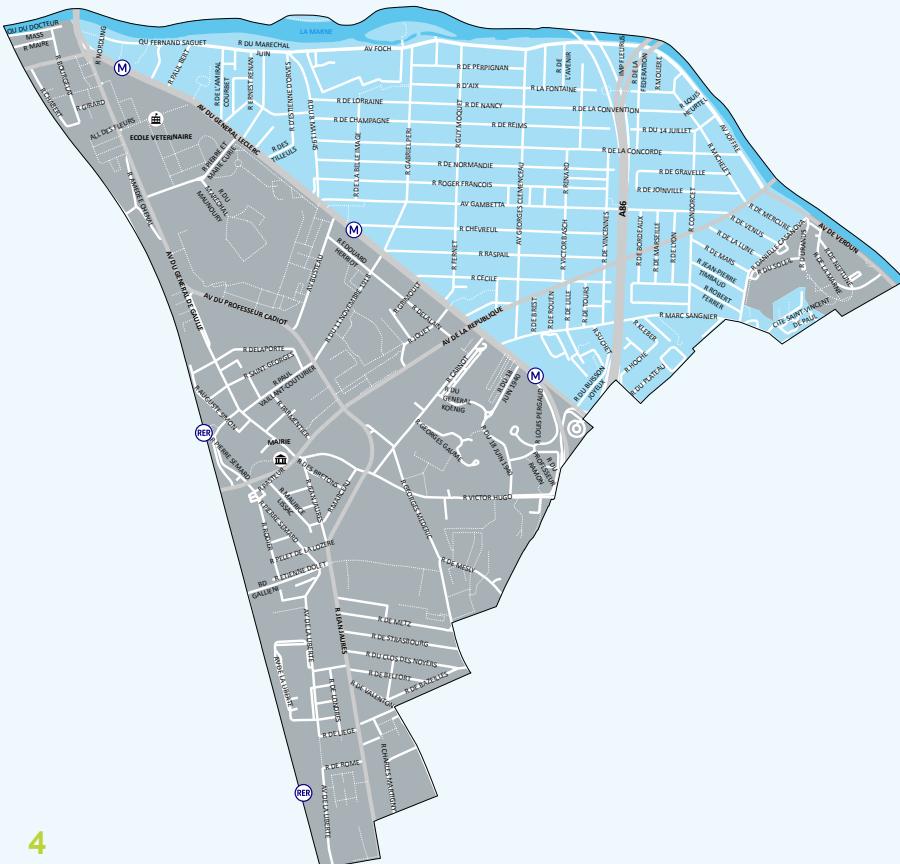


Mercredi matin

Jeudi matin



# Collecte des emballages en verre



## **BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE**

Parce que le verre est **100% recyclable**,  
nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !  
Les bacs doivent être sortis **après 17h**, la veille  
de la collecte.



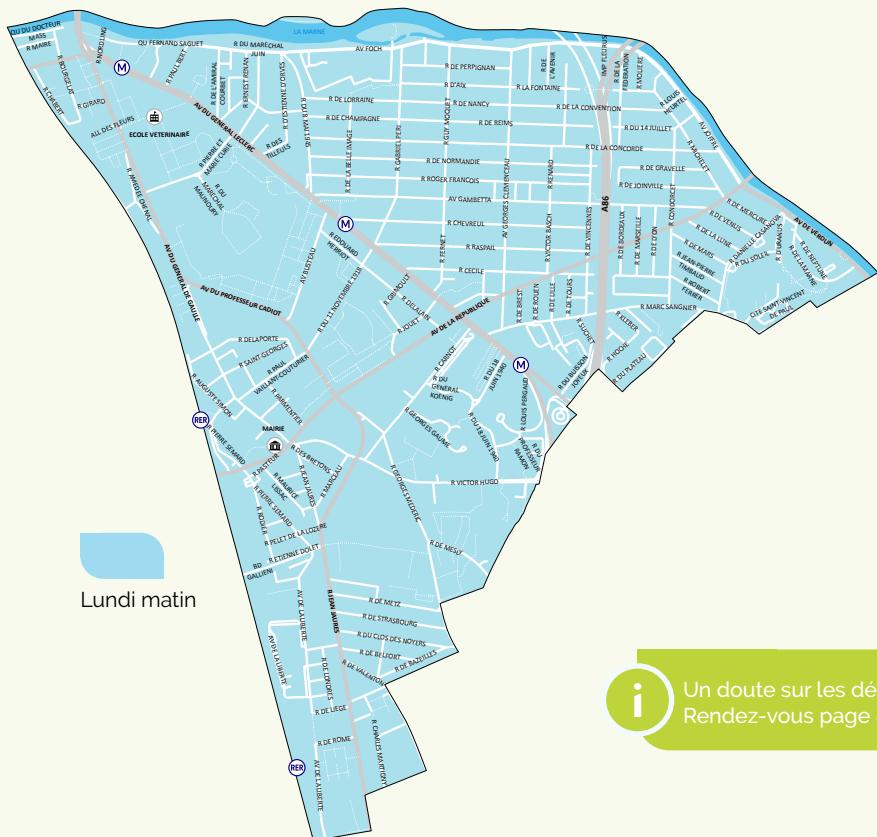
Mercredi matin

Jeudi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ? Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

## Collecte des végétaux



Lundi matin

## **SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX**

La collecte des végétaux s'effectue **tous les lundis** entre **le 23 février et le 21 décembre 2026** pour les pavillons uniquement (maximum de 10 sacs).

Les sacs doivent être sortis **après 17h, la veille de la collecte.**

Une distribution de **sacs en kraft** est organisée chaque année avant le printemps. Des sacs sont également distribués en porte-à-porte sur simple demande auprès du service environnement au **01 48 71 59 13 ou à environnement@pemb.fr**.



i

# Collecte des déchets alimentaires

## POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos déchets alimentaires peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apport volontaire déployés sur la ville.

Il vous est possible d'effectuer une demande de bioseau auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr).

Déchets alimentaires



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bioseau ?  
Rendez-vous page 9 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



# Comment bien trier vos déchets ?

## BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de bien les vider et de les jeter en vrac.



## BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de bien les vider et de les jeter en vrac !

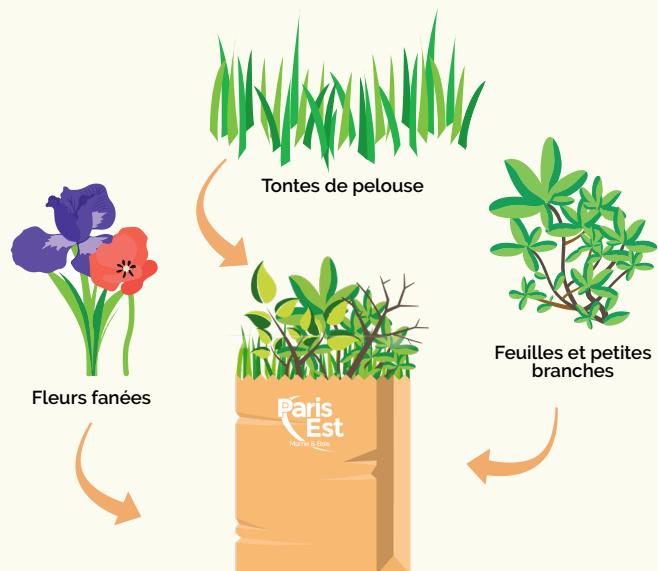


Un doute ?  
Scannez-moi !



## SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

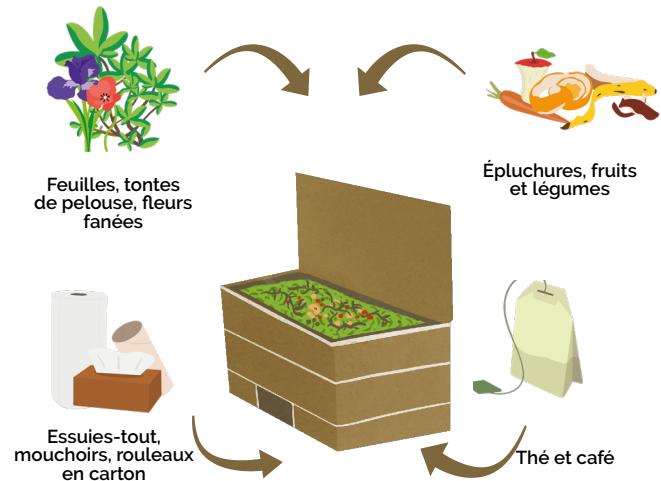
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en fagot de **1m50 maximum** et de déposer des **branches de 2 cm de diamètre au plus**.



## COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

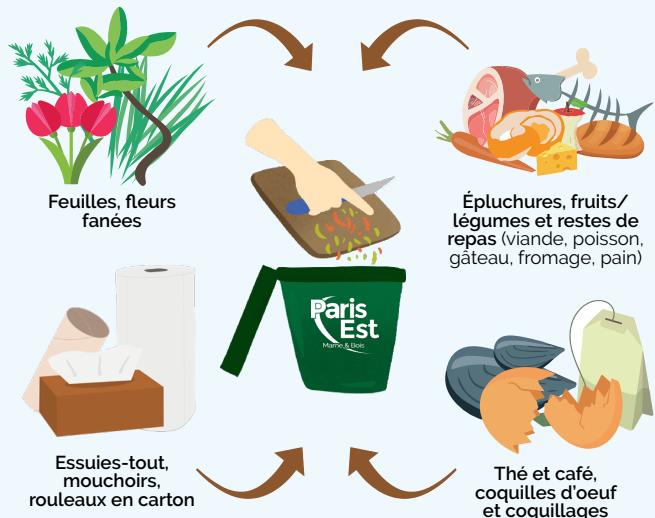
Le Territoire met à votre disposition des **composteurs** et **lombricomposteurs** livrés gratuitement chez vous ainsi qu'un guide d'instruction.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à [compost@pemb.fr](mailto:compost@pemb.fr)



## POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez déposer vos déchets alimentaires à tout moment dans les PAV, grâce à un bioseau. Ce dernier est disponible auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr).



## BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !

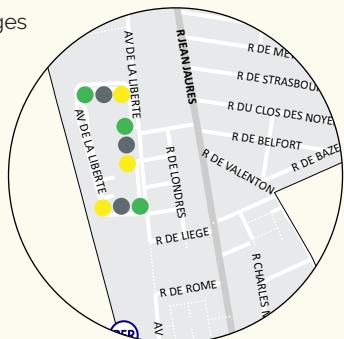


! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

# BAV, Déchets toxiques et Huiles de moteur

## Bornes d'Apport Volontaire

- Ordures Ménagères
- Emballages
- Verre



## Déchets toxiques

- Le **1<sup>er</sup> samedi de chaque mois** au marché de Charentonneau, côté rue Roger François de 8h à 12h.
- Le **3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois** au marché du Centre, avenue de la République le long du centre socioculturel "La Croix des Ouches" de 8h à 12h.

## Huiles de moteur

Elles sont recueillies à l'entrée du Garage Municipal : 9 rue de Mesly (tous les jours et les week-end).



# La démarche zéro déchet

## Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



**i** Pour plus de renseignements,  
vous pouvez scanner le QR Code  
ou écrire à [zerodechet@pemb.fr](mailto:zerodechet@pemb.fr)

# La démarche réparation et réemploi

Le Territoire Paris Est Marne & Bois a ouvert sa ressourcerie intercommunale, sur l'écosite de Port de Bonneuil-sur-Marne en janvier 2024.

## Elle gère :

- La collecte d'objets en préservant leur état afin de pouvoir envisager une valorisation en réemploi, ou sinon recyclage.
- La valorisation par le tri, contrôle, nettoyage en vue de leur redonner de la valeur.
- La revente directe à faible prix
- La sensibilisation à l'environnement auprès de tous les citoyens.

Retrouvez toutes les informations pratiques d'accès, modalités de dons, catégories d'objets acceptés/ refusés, via le lien suivant :

<https://ressourcerie.pemb.fr> !



Pour plus de renseignements,  
vous pouvez scanner le QR Code !



## Autres acteurs du réemploi et de la réparation :

Pour trouver un acteur du don ou du réemploi au plus proche de chez vous, consultez la page web dédiée.

## Longue vie aux objets !



Pour plus de renseignements,  
vous pouvez scanner le QR Code !



# Collecte des encombrants

## COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à les réparer ou les réemployer (cf. page 10 pour plus de détails).

L'enlèvement de vos encombrants se fait via ClicRDV sur :

<https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois> ou par téléphone au **01 48 71 59 13**. Votre interlocuteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer **la veille de la collecte, après 19h**.

Dépôt limité à **1 m<sup>3</sup>, 50 kg et 2 m** maximum.

Les encombrants collectés sont composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas et de vieilles ferrailles**.

Les **autres déchets** doivent être portés à la déchèterie :

- plâtre
- gravats
- déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules...)



# Déchets électriques et électroniques

## DEEE

Des collectes à domicile pour les gros appareils électroménagers sont nouvellement accessibles aux habitants de Paris Est Marne & Bois, grâce au dispositif [Jedonnemonelectromenager.fr](https://www.jedonnemonelectromenager.fr), mené en partenariat avec Ecosystem.

La prise de rendez-vous se fait via le lien suivant :

<https://www.jedonnemonelectromenager.fr>



Vous avez un ou plusieurs téléphones portables inutilisés qui encombrent vos tiroirs ? Vous avez la possibilité de faire un geste solidaire et environnemental grâce au dispositif [Jedonnemontelephone.fr](https://www.jedonnemontelephone.fr), mené en partenariat avec Ecosystem

Pour imprimer une étiquette à coller sur votre propre enveloppe ou commander une enveloppe pré-affranchie, cliquez-ici :

<https://www.jedonnemontelephone.fr/>

Donnez une nouvelle vie à vos anciens téléphones !

Envoyez-les gratuitement sur



Le réflexe solidaire pour vos mobiles et smartphones. Vos téléphones deviennent l'objet d'une remise en état ou seront recyclés.

ecosystem

# Déchèteries du Territoire

## CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

## FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 33 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

## LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

## PORT DE BONNEUIL

- 📍 59 route de l'Île Saint-Julien
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

Les horaires d'ouverture sont susceptibles de varier de manière saisonnière.  
Pour obtenir l'information la plus à jour rendez-vous sur la page web dédiée.

## NOISY-LE-GRAND

- 📍 9 Rue de la Plaine
- 🕒 Lundi et jeudi : 14h-17h30
- Mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h & 14h-17h30
- Samedi : 9h-17h30
- Dimanche : 9h-13h30



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)





**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES  
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois  
13 communes - 520 000 habitants  
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

[www.parisestmarnebois.fr](http://www.parisestmarnebois.fr)

Pour tout renseignement, contactez la direction  
de l'Environnement et de la Transition Ecologique  
au 01 48 71 59 13 ou par mail via [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)